

ENVIRONNEMENT : PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

Éditeur et distributeur : Association d'Études Bahá'íes–Europe francophone, Genève, 1993, 59 pages

Ce volume contient le recueil des conférences de la huitième rencontre de l'Association d'Études Bahá'íes–Europe francophone, tenue en Belgique les 9 et 10 novembre 1991 sur le thème de «L'Environnement: patrimoine de l'humanité». Il comprend un avant-propos donnant un aperçu général de la réunion, le texte de cinq exposés et deux résumés d'exposés, et une bibliographie sélective sur l'environnement (qui malheureusement est insuffisante et dépassée, avec 19 des 26 références datant des années '70). Les exposés, des auteurs bahá'ís et non-bahá'ís, sont remarquables pour leur diversité; comme souvent dans de telles réunions, on n'a pas essayé d'unifier les présentations autour d'un thème en dehors du sujet général de l'environnement.

L'exposé initial du professeur Louis Goffin de la Fondation Universitaire Luxembourgeoise traite de l'éthique de l'environnement. Il établit que notre intérêt dans l'environnement tient d'un ensemble de problèmes qui résultent de la production et la consommation humaines, la croissance démographique et l'extension d'urbanisation. L'environnement sous-entend quatre caractéristiques essentielles : c'est un système de relations qui inclut l'action humaine; il a des dimensions complexes, physico-chimiques, biologiques, sociales, économiques et culturelles; il dépend des conditions d'espace, de temps, et de culture; et il se réfère à ceux qui composent l'humanité, qui sont à la fois produits et créateurs de leur environnement. Le professeur Goffin passe en revue différentes approches de l'éthique de l'environnement avant de proposer quatre valeurs essentielles et interdépendantes : la solidarité, la tolérance, l'autonomie et la responsabilité qu'il faut promouvoir pour lutter contre les menaces pour l'environnement découlant de notre progrès technologique et économique récent. Cet exposé donne le ton du recueil en soulignant l'aspect humain de l'environnement.

Les deux exposés suivants, «Le rôle de la communication dans la protection de l'environnement : un processus de transformation personnelle et communautaire» de Mona Grieser-Yazdi de l'université du Maryland et «La démographie à la charge de l'environnement et l'émergence d'une nouvelle civilisation» de François Geinoz, ingénieur responsable de la division de l'environnement d'un bureau d'ingénieurs-conseils, ne sont malheureusement présentés qu'en résumé.

Le professeur John MacLeod de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, dans son article «Évocation d'une vision : la création de lieux dédiés à la paix», décrit le mouvement international pour la création de paysages pour la paix, jardins de la paix, parcs de la paix et d'autres lieux dédiés à la paix comme symboles concrets du besoin de vivre en paix avec la

nature et avec nos semblables. Il cite des exemples dans de nombreux pays, surtout en Amérique du nord et en Europe, où une vision de la paix fut exprimée à travers des monuments, des plantations, des parcs transfrontaliers et d'autres expressions matérielles de l'importance de la paix, dont certains, comme les jardins au Centre mondial bahá'í, créés par des bahá'ís.

L'exposé du conseiller Louis Hénuzet sur «L'homme et la nature : manifestations de la volonté divine» donne une perspective bahá'íe sur le processus de création et ses conséquences pour la relation de l'homme et de l'environnement, de même que sur les enseignements bahá'ís sur les moyens d'exercer notre responsabilité pour l'environnement. D'abord, il établit les liens entre l'Essence inconnaissable qui est Dieu, la cause première qui est le Verbe de Dieu, l'esprit ou la volonté divine qui sous-entendent tout être matériel, et l'humanité, l'aboutissement de la création, qui possède la conscience et l'intelligence. Ces liens qui nous relient à toute l'existence établissent aussi notre responsabilité pour l'environnement. Parmi les enseignements bahá'ís touchant l'environnement, il y a ceux qui concernent l'attitude individuelle vis-à-vis de la nature, attitude qu'il faut transformer par l'éducation humaine et divine, et ces principes sociaux nécessaires pour faire progresser la civilisation vers cette fédération mondiale qui seule peut résoudre les problèmes planétaires de l'environnement. Si notre destruction de l'environnement résulte du manque d'une éducation appropriée, l'application de ces enseignements peut nous aider à construire un ordre nouveau en harmonie avec la terre et l'univers, dit Monsieur Hénuzet en conclusion.

Pascale Morand-Francis, docteur en chimie et collaboratrice scientifique de l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage, a fourni, dans son article «Changements climatiques : la négociation d'une convention internationale et ses enjeux», un excellent résumé du problème des changements climatiques probables et des efforts pour le résoudre. Elle explique, avec juste assez de détails techniques, les causes et les effets probables de l'accumulation des gaz à effet de serre, les risques que ces changements présentent et les actions requises. Elle présente ensuite la chronologie qui a abouti à la signature de la convention internationale sur les changements climatiques, l'équilibre délicat des intérêts et des responsabilités différenciées reflété dans la convention et les étapes à suivre maintenant. L'exposé souligne les différences entre les pays industrialisés et en développement sur cette question : autant les premiers ont le plus contribué aux causes du problème, autant les seconds vont le plus souffrir des conséquences. Il démontre les enjeux majeurs pour la science, l'utilisation d'énergie, l'économie, autant la politique qui sont implicites dans les changements climatiques et qui rendent ce problème si difficile à résoudre. En conclusion, il aborde les possibilités d'action à titre individuel.

L'exposé final de Bernard Granotier, docteur en sociologie et professeur au Lycée agricole de Châlons-sur-Marne (France) a pour titre «Démocratiser l'ONU

pour protéger l'environnement». Il compare les structures actuelles du système des Nations Unies avec celles proposées dans les enseignements bahá'ís pour une fédération mondiale, souligne des défauts dans les structures telles qu'elles existent actuellement et propose des changements nécessaires à la réalisation d'un système capable de maintenir un environnement sain et donc d'assurer la survie de l'humanité. En particulier, M. Granotier suggère une législature bicamérale avec une Assemblée des Peuples élue directement en complément à l'Assemblée générale des gouvernements de l'ONU actuelle. Il voit dans le développement des organisations nongouvernementales (ONGs) l'expression d'une opinion publique mondiale naissante et propose une Assemblée mondiale des ONGs comme une étape vers une telle Assemblée des Peuples.

Ces résumés démontrent combien ce recueil de conférences contient une grande variété d'approches autour du thème de «l'Environnement : patrimoine de l'humanité», passant de la science et la politique à l'éthique et la théologie et même à l'architecture de paysage. Le recueil n'est pas un ensemble cohérent, mais c'est cette diversité d'approche qui est la force des réunions des Associations d'Études Bahá'íes. Il est dommage que l'échange pluridisciplinaire qui donne de la valeur supplémentaire aux réunions mêmes n'est pas retrouvé dans les recueils des exposés, qui manquent parfois d'harmonie logique. Néanmoins, les exposés individuels sont d'un intérêt considérable et, avec la rareté d'une telle littérature d'actualité en français, il faut féliciter l'Association d'Études Bahá'íes–Europe francophone d'avoir rendu disponible ce recueil dans un format si attrayant.

ARTHUR LYON DAHL